



**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**
(membre de la Confédération des
Praticiens Hospitaliers)

Le Président

Dr ANDRIAMIFIDY Louison

Émail : anlou84@yahoo.fr

Tel : 06 62 59 55 05

Fax : 09 58 92 61 61

**Centre Hospitalier de Salon de
Provence**

207 av Julien Fabre

13300 Salon De Provence

Le 4 juin 2012

Destinataire :

Madame la ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Objet :

Demande de rendez vous.

Madame la ministre

Le SMARNU vous félicite pour votre récente nomination au ministère de la Santé.

Nous sommes préoccupés par le manque d'attractivité des carrières hospitalières mise à mal par les contraintes liées à la permanence des soins et les différences de revenus considérables entre les différents modes d'exercices ou de contrat (praticien hospitalier, assistant, remplaçant, praticien sous contrat ou libéral). Ces différences, particulièrement marquées dans notre spécialité, dans un contexte de démographie médicale tendue, rendent très difficile la mise en place d'équipes stables et dynamiques nécessaires au bon fonctionnement et au développement des hôpitaux. Le recours massif aux intérimaires, conséquence de cette situation, pénalise les budgets des hôpitaux .

Notre spécialité, l'anesthésie réanimation, a toujours joué un rôle central dans le bon fonctionnement des hôpitaux. Elle est et à été très fortement impliquée dans la mise en place et l'organisation des SMUR, urgences, réanimations, chirurgie ambulatoire, maternités, prise en charge de la douleur, nutrition, blocs opératoires.

Notre syndicat, dont les responsables exercent pour la grande majorité dans des hôpitaux périphériques de tailles très diverses et répartis sur l'ensemble du territoire, jouit d'une expérience originale et unique.

Fidèles à notre spécialité qui a toujours su être en avance, nous souhaitons vous rencontrer dès que possible afin de vous proposer des mesures originales, peu coûteuses, répondant aux aspirations des praticiens et qui amélioreront l'attractivité des carrières hospitalières.

Nous aborderons aussi l'épineux problème du temps de travail des praticiens en temps continu qui est à l'origine de nombre de litiges et d'incompréhensions sur le terrain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pour le conseil d'administration du SMARNU

Dr ANDRIAMIFIDY Louison
Président du SMARNU
Délégué Général de la CPH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dr Louison Andriamifidy', written over a horizontal line.